

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



A moins de deux ans des Jeux, le Conseil d'administration de Paris 2024 vote un budget à l'équilibre

Un budget à l'équilibre

Le Conseil d'administration de Paris 2024, réuni aujourd'hui au siège du comité d'organisation, a adopté le budget pluriannuel du comité d'organisation au terme de la troisième révision budgétaire. Cette révision budgétaire, qui constitue traditionnellement **l'étape la plus importante dans la projection des recettes et des dépenses liées à la livraison de l'évènement, a été menée** dans un contexte marqué par le choc d'inflation.

Après un travail collectif de plusieurs mois, conduit en étroite collaboration avec le CIO et ses parties-prenantes, le Conseil d'administration de Paris 2024, éclairé par l'avis de son comité d'audit, a voté un budget pluriannuel révisé de 4,38 Mds d'euros (en hausse d'environ 10%, 5% hors l'inflation). L'adoption de ce budget, qui intègre toutes les évolutions identifiées des coûts de livraison, conforte l'ambition du projet et préserve les moyens destinés à couvrir les risques avec une réserve pour aléas maintenue à un niveau protecteur de 200 millions d'euros. Ce budget permet à Paris 2024 de basculer sereinement dans la phase de livraison opérationnelle de l'évènement.

Des recettes commerciales de partenariat et de billetterie en hausse, une augmentation de la contribution publique pour le financement des Jeux Paralympiques

Dans le cadre de son programme de partenariat domestique, Paris 2024 a d'ores et déjà atteint sa cible de 80% de recettes prévues à la fin de l'année 2022. Au regard de l'état avancé des discussions avec plusieurs entreprises, Paris 2024 a réhaussé ses recettes prévisionnelles de partenariats domestiques.

Les recettes prévisionnelles issues de la billetterie sont également en hausse, sous l'effet conjoint de la stabilisation du calendrier des épreuves, de la localisation des sites de compétitions et du travail d'optimisation des jauges mené en étroite collaboration avec le CIO. Paris 2024 a également suivi la recommandation de son comité d'audit de mieux valoriser les sessions les plus demandées, tout en préservant sa politique d'accessibilité (prix d'entrée à 24 euros pour tous les sports et près de la moitié des billets à environ 50 euros ou moins).

Avec une ambition renforcée sur les Jeux Paralympiques (notamment avec le choix d'une cérémonie d'ouverture emblématique sur la Place de la Concorde), résultat d'une impulsion conjointe et

unanime de Paris 2024 et de l'ensemble de ses parties-prenantes, la contribution publique au financement de l'évènement augmente de 71 millions d'euros, pour s'établir désormais à 171 millions d'euros. L'Etat (44,5M€), la Métropole du Grand Paris (15M€), la Ville de Paris (5,6M€) et la Région Ile-de-France (5,6M€) ont pris l'initiative de conforter leur soutien à ce projet, pour qu'il dispose d'une visibilité sans précédent et qu'il permette de faire durablement changer le regard des Français sur le handicap. Au total, la contribution publique participe à hauteur de 4% du financement des Jeux Olympiques et Paralympiques (96% de fonds privés).

Une optimisation des dépenses pour des solutions de livraison plus sobres, plus efficaces et moins coûteuses

Avec le soutien du CIO en particulier, Paris 2024 a mené un travail d'optimisation du schéma de ses dépenses afin d'identifier de nombreuses pistes d'économies sur l'ensemble des lignes du budget. Cette démarche d'optimisation s'est traduite à la fois par une rationalisation du cahier des charges des Jeux et par une série de mesures portant sur les sites de compétition et de non-compétition, les infrastructures temporaires ou encore le dimensionnement des cérémonies. Il s'agit par exemple de la réduction du nombre de jours d'opérations sur le Village des athlètes, des périodes de mobilisation des sites d'entraînement ou des sites de compétition, de la suppression de l'essentiel des redondances énergétiques sur les sites de compétition.

L'Etat (25,5M€) et la Métropole du Grand Paris (15M€) apporteront enfin un appui financier pour certains investissements d'intérêt public pour les Français, comme par exemple l'acquisition de matériels sportifs, le financement d'un équipement de lutte anti-dopage au laboratoire de l'Université Paris-Saclay ou différents aménagements restant après les Jeux, contribuant ainsi à l'héritage des Jeux de Paris 2024 portés par les parties prenantes.

Une approche prudente pour faire face aux risques d'exécution en phase de livraison

Le budget pluriannuel révisé de Paris 2024 intègre de manière exhaustive l'ensemble des enjeux et des risques identifiés par le comité d'organisation à l'orée du basculement dans la phase opérationnelle de livraison des Jeux. A titre d'exemple, le budget de la sécurité, déjà augmenté de 50% lors de la dernière révision budgétaire, a de nouveau été conforté avec une hausse de 25 millions d'euros, tout comme celui de la cybersécurité, en hausse de plus de 10 millions d'euros pour s'adapter au contexte sur ces enjeux.

Pour faire face aux risques d'exécution des dix-huit derniers mois de livraison, Paris 2024 a enfin décidé de maintenir sa provision pour aléas à un niveau protecteur de 200 millions d'euros.

Le Centre Principal de Presse pour les Jeux Paralympiques implanté sur le site du Centre aquatique olympique (CAO)

Le Conseil d'administration de Paris 2024 a par ailleurs validé l'implantation du Centre Principal de Presse pour les Jeux Paralympiques sur le site de compétition olympique du Centre Aquatique (CAO) à Saint-Denis. Cette décision sera soumise à l'approbation des instances dirigeantes du Comité International Paralympique (IPC) au mois de janvier.

Pour rappel, le Centre Principal de Presse pour les Jeux Olympiques sera quant à lui situé au Palais des Congrès de Paris, situé à Porte Maillot.

A Propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 athlètes paralympiques, provenant respectivement de 206 et 184 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV.

Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts. Créé en janvier 2018, le comité d'organisation est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, les représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



Supporteurs Officiels

